



## Rapport Technique SCF 1<sup>er</sup> trimestre 2008

Thomas Rabeil – Abdoulaye Harouna  
John Newby

01/04/2008



## 1. Activités

Ce rapport traite des activités réalisées au premier trimestre 2008 par SCF dans le cadre du classement de la zone de Termit-Tin en faveur de la conservation des Antilopes Sahélo-Sahariennes (ASS). Le projet est cofinancé par le Gouvernement du Niger (MHE/LCD, DFPP), la CMS, le FFEM, l'AFVP et le Sahara Conservation Fund (SCF).

### Janvier 2008

Les activités du mois de Janvier ont surtout été consacrées à la réalisation de rapports et à la préparation des missions pour les agents communautaires :

- Rapport annuel des activités de SCF dans le cadre du projet ASS.
- Rapport sur le recensement aérien.
- Réalisation d'un film pour le recensement aérien.
- Préparation de la mission pour le recrutement des agents communautaires.
- Préparation du dossier de classement de l'Aire Protégée Termit – Tin Toumma.

Des réunions ont également été tenues avec le Directeur exécutif de SCF, M. John Newby pour la réalisation du rapport annuel, ainsi que la mise en place de la 2<sup>ème</sup> phase du projet ASS.

### Février, 2008

- Mission pour le recrutement des agents communautaires.
- Finalisation de la séquence Cybertracker pour les AC.
- Préparation du module de formation pour les AC
- Préparation de la formation pour les AC (cf. annexe).
- Réalisation d'un document de présentation destiné aux ministres pour le classement de l'aire protégée.
- Agrémentation du dossier de classement de l'Aire Protégée Termit – Tin Toumma.
- Mise à jour du site Internet.
- Suivi du projet pour l'organisation mondiale du Tourisme en collaboration avec la SNV, la direction régionale du tourisme et la DRE.

### Mars, 2008

Les activités du mois de mars se sont centrées sur deux principaux aspects la formation des agents communautaires et la mission de suivi écologique spécifique aux guépard, mouflon et oricou :

- Formation des agents communautaires.
- Mission de suivi écologique.
- Rapports mensuels, trimestriels.
- Mise à jour du site Internet.
- Suivi du projet pour l'organisation mondiale du Tourisme en collaboration avec la SNV, la direction régionale du tourisme et la DRE.



## 2-Résultats majeurs (par rapport aux objectifs du projet)

Les résultats majeurs de ce trimestre de l'année 2008 sont les suivants :

- ✓ La formation des AC et des animateurs.
- ✓ Le recrutement des AC.
- ✓ La découverte de plusieurs nids d'oricou autour du massif de Termit, d'un jeune oricou au nid et des œufs.
- ✓ Suivi écologique à dromadaire.
- ✓ Le lancement de la première mission AC.
- ✓ La mise à jour du site Internet
- ✓ L'agrémentation du dossier de classement de l'Aire Protégée Termit – Tin Toumma.
- ✓ La réalisation d'un film pour le recensement aérien.

## 3. Problèmes rencontrés

1- Certains problèmes ont eu lieu lors de la formation des Agents communautaires, ces derniers refusant le principe de la sélection. Mais par la suite, la situation est redevenue normale. D'autre part, les agents sélectionnés ont unanimement mentionnés la faible indemnité (10 000 Fcfa) réservée à l'utilisation de leur monture. En effet, deux seront probablement nécessaires, surtout en saison chaude où les ressources alimentaires deviennent plus rares. Pour avoir nous-mêmes réalisés une mission identique à celles qui incomberont aux agents, nous nous sommes rendus compte de la pertinence de la revendication. C'est pourquoi, nous pensons qu'à juste titre cette indemnité doit être doublée.

2- Un point s'est révélé intéressant au cours de notre visite au puits de Dougoulé. Ce campement est sensé abreuver plus de 2 000 dromadaires, hors le tirage du puits (une seule puisette peut-être utilisée à la fois, peut générer une attente pouvant aller jusqu'à 2 jours. C'est pourquoi, certains habitants ont commencé à foncer des puits traditionnels, l'un juste à côté du puits cimenté mais d'autres dans des zones de passage très importante pour la faune et notamment non loin d'une zone de repos des addax en saison chaude. Heureusement les puits n'ont pas encore commencé à donner de l'eau, seul celui situé à proximité du puits cimenté a vu une mise en eau. Par conséquent, il nous semble opportun pour minimiser l'impact sur la faune de valoriser certains puits traditionnels au détriment d'autres. Cette valorisation passe par une amélioration ou un renforcement des puits traditionnels déjà en cours de fonçage dans la zone de Dougoulé. Le projet, doit absolument trouver les ressources nécessaires pour permettre cette valorisation s'il l'on veut éviter de voir une perturbation critique dans certains sites clés.

3- On notera également un problème dans le fait de ne pas avoir de connexion permanente Internet, ce qui nous limite sérieusement notamment dans la mise à jours du site. Dans l'attente de la disponibilité des nouveaux bureaux à la DRE et surtout des fonds nécessaires prévus dans la 2<sup>ème</sup> phase pour la mise en place d'une connexion autonome, rien ne peut être entrepris.

4- Un incident regrettable, la chute d'un touriste dans le Termit, a mis l'accent sur la nécessité de réguler les activités touristiques dans la zone de Termit – Tin Toumma. L'autre problème réside dans l'insécurité aux portes de Zinder puisqu'une attaque a été déclenchée sur Tanout. Le projet avait pourtant dans l'idée de développer des activités avec les populations de la commune de Ténia limitrophe à celle de Tesker, dans le département de



Tanout. La zone de Tanout est connue pour ses activités de braconnage, le projet avait donc la volonté d'envisager la mise en place de micro-projets de développement pour endiguer ou du moins diminuer ce phénomène.

#### **4. Opportunités / Perspectives / Tâches à accomplir**

1- L'opportunité évidente est la conjoncture institutionnelle favorable dans laquelle évolue le projet pour le moment. En effet, le Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification ayant placé comme prioritaire la création de l'Aire Protégée de Termit – Tin Toumma, il est impératif d'avancer rapidement sur ce dossier.

2- L'incident regrettable concernant le touriste, dans le Termit a permis de tenir une réunion avec plusieurs acteurs concernés par le tourisme. Sous l'impulsion du projet ASS et de la SNV, les directeurs régionaux du Tourisme et de l'Environnement se sont rencontrés et nous avons mis en place un programme de travail pour que le Tourisme dans la région de Zinder se fasse de manière raisonnée et représente une activité durable. Plusieurs points ont été stipulés, ils sont déclinés ci-dessous par ordre d'importance :

- a) Dorénavant chaque agence de tourisme se rendant dans la région de Termit et Tin Toumma devra se manifester auprès des directions régionales du Tourisme et de l'Environnement pour viser et signer la feuille de route et contrôler leurs activités.
- b) Un groupe de travail dont le maître d'oeuvre est la direction régionale du Tourisme assisté de la SNV, la direction de l'Environnement et le projet ASS organisera un atelier à Zinder autour des problématiques du tourisme dans la région de Termit - Tin Toumma, soit la future réserve naturelle.
- c) Les guides de la région devront être répertoriés et une formation leur sera dispensée par ce même groupe de travail.
- d) Le groupe de travail mettra en place une charte touristique pour la région de Zinder, à l'instar de celle réalisée par le COGERAT dans la région d'Agadez. Cette charte sera diffusée par la direction régionale du Tourisme à l'encontre des agences de voyage.
- e) Le projet ASS proposera des circuits dans la future réserve respectueux de l'environnement et tenant compte des préoccupations des touristes et des populations locales.
- f) Le groupe de travail devra travailler sur des mécanismes de retombées économiques pour la population locale à travers les organes décentralisés (commune) dans le cadre des activités touristiques régénératrices de revenu.

3- L'aboutissement du projet soumis à l'organisation mondiale du Tourisme en collaboration avec la SNV, la direction régionale du tourisme et la DRE.



## Perspectives

- La finalisation du dossier de proposition pour le classement de l'Aire Protégée de Termit – Tin Toumma constituera la priorité.
- Le suivi des populations d'addax, d'oricou et de la faune en général du Termit en saison chaude.
- La réalisation d'articles pour la conférence annuelle du GISS et Malimbus.

## **5. Programme anticipé Avril - Juin, 2008**

- **Calendrier**

Les activités du trimestre suivant sont les suivantes :

- La finalisation du montage du dossier de proposition pour le classement de l'Aire Protégée de Termit – Tin Toumma.
- Le traitement des données de terrain récoltées sur le terrain
- Les missions de terrain de suivi écologique.
- Le suivi des activités des agents communautaires.
- La continuité de la mise à jours du site Internet dans la mesure des moyens disponibles.
- La rédaction de la prochaine Newsletter.
- La réalisation d'un article d'information sur la situation de l'avifaune dans le Termit.
- La préparation de la communication pour la rencontre du GISS à Al Ain.

